Les comptes-rendus du CAPMO

Carrefour d'animation et de participation à un monde ouvert

435 Rue du Roi, Québec (Québec) - G1K 2X1– Téléphone : (418) 525-6187 poste 221
Courriel : carrefour@capmo.org
Site Internet: www.capmo.org

Novembre 2022
Numéro 336

Personne n'est illégal! Centre des travailleurs et des travailleuses immigrants

Ce soir, nous recevons Raphaël Laflamme et Azzedime Rachid, qui vont nous parler du Centre des travailleurs et des travailleuses immigrants (CTI). Je désire vous dire que votre travail correspond tout-à-fait avec notre mission et nos valeurs et que nous sommes fiers de vous avoir avec nous ce soir. Nous avons participé à la manifestation du dimanche 6 novembre devant l'Assemblée nationale en solidarité avec les sans-papiers, organisée par Raphaël et ses alliés. Mario Gil a pris la parole au nom des immigrés du monde entier. YC

Personne n'est illégal!

IWC-CTI
CENTRE DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES IMMIGRANTS

Organisme de défense des droits des travailleurs et des travailleuses immigrant.e.s et sans papier

Rencontre animée par Raphaël Laflamme et ses invité.e.s

Quand : Jeudi, 17 novembre 2022 à 18h30
2ème étage, 435 rue du roi à Québec
Repas offert gratuitement à compter de 17:30
418-525-6187 poste 221

Je m'appelle Azzedime Rachid et je suis Marocain. Cela fait trois ans que je suis ici au Québec. Au Maroc, j'ai travaillé comme scaphandrier soudeur et j'ai obtenu mon diplôme en France à l'Institut de plongée professionnelle à Marseille. J'ai travaillé partout en Europe, dans le détroit de Gibraltar et en Afrique centrale. Ensuite, j'ai décroché un contrat au Québec comme soudeur professionnel à Drummondville. Malheureusement, l'employeur ne respectait pas les normes du travail et j'ai changé d'employeur. Maintenant je travaille au port de Québec comme réparateur pour les navires, mais je peux pas y exercer le métier de scaphandrier. Il faudrait que j'aille faire quelques cours à l'Institut maritime de Rimouski, mais mon permis de travail avec un statut de travailleur fermé, ne me permet pas d'étudier dans des établissements publics. C'est l'une des choses qui m'a poussé à me révolter contre ce système et à rejoindre les rangs du CTI. J'ai choisi le Québec non seulement pour des questions pécuniaires, mais parce que c'est un État de droit où la liberté d'expression est reconnue, pour la stabilité démocratique et la qualité du système d'éducation publique. Azzedime

13 Participant.e.s

Ruddy Lelouche, Normand D'Amour, Michel Leclerc, Yves Carrier, Marie-France Dulac, Mario Gil Guzman, Inès Rivera, Robert Lapointe, Raphaël Laflamme, Azzedime Rachid, Jean-Philippe Roberge, Bernadette Dubuc, Véronique Tessier

Je me retrouve piégé dans un système de visa de travail qui est défaillant. Le problème ne concerne pas uniquement le Québec, mais l'ensemble du Canada. Le gouvernement fédéral est également complice de cette situation parce que le permis de travail fermé est un acte administratif fédéral. C'est pour cela que j'ai rejoint le CTI en 2020 pour revendiquer nos droits comme travailleurs immigrants et pousser le gouvernement fédéral a changé ce statut d'immigration. Nous venons ici pour travailler, pour apporter notre spécialisation, nous ne sommes pas des numéros. Nous sommes des travailleurs compétents et nous payons des impôts, alors comment cela se fait-il que nous ne puissions pas bénéficier des politiques publiques? C'est un paradoxe qui n'est ni légal, ni moral. Ainsi, même si je contribue par mes impôts, je ne reçois pas les allocations familiales pour mes enfants qui sont pourtant nés ici parce que je suis un travailleur temporaire. Cette catégorie n'existe pas ailleurs dans le monde. Ici, après trois ans, je suis toujours considéré comme temporaire. À la rigueur, je peux comprendre que tu aies ce statut les premiers mois, mais plusieurs années, c'est abusif parce que cela créé différentes catégories de citoyens. J'ai aussi étudié le droit au Maroc et j'ai un baccalauréat et je peux voir les lacunes juridiques qui existent ici. Que ce soit dans le droit social, dans le droit de l'immigration, il y a un paradoxe en la matière. Merci. AR

Bonsoir, je m'appelle Raphaël Laflamme et je travaille pour le CTI à Québec. Le programme des travailleurs temporaires étrangers, ce sont les employeurs qui font venir des employés pour travailler dans un secteur particulier. Ils achètent le droit d'engager un travailleur étranger lorsqu'il n'y a pas de Canadiens disponibles pour cette activité dans cette région. Cette sélection fait en sorte qu'il s'agit d'une sorte d'immigration privée, c'est l'employeur qui demande l'autorisation au gouvernement de faire venir telle personne qu'il a sélectionnée à l'étranger. C'est pour cela que le nom de l'employeur est inscrit sur le permis de travail et qu'il ne permet pas de travailler pour un autre employeur. Quand le contrat se termine, le travailleur doit quitter le pays. Cela induit une quantité de problèmes pour les travailleurs migrants qui viennent avec ce type de permis. Cela brime le droit fondamental de pouvoir changer d'employeur si on n'est pas satisfait de ses conditions de travail. Démissionner, c'est un droit de négociation primaire.

Je vais vous parler du CTI et des campagnes pour la régularisation des travailleurs sans permis de travail. Le CTI est né dans le contexte des politiques néolibérales des années 1990 et le processus de globalisation qui l'accompagnait. Un ensemble de politiques favorables au libre-marché ont rendu plus facile la production à l'échelle globale. Tout ce qui est logistique, emballage, entreposage et livraison, sont restés dans les pays d'Amérique du Nord tandis que la fabrication a été délocalisée dans les pays de sud. En faisant cela, on a perturbé l'économie au nord comme au sud. Ceci a favorisé la précarisation de l'emploi en Amérique du Nord avec des agences de placement, des emplois non-syndiqués, et des tactiques pour briser le syndicalisme classique appelé « ubérisation » de la main-d'œuvre. Ce discours prétend que cela permet l'émergence d'un micro-entreprenariat de travailleur autonome à leur propre compte, mais en vérité, ce n'est pas le cas. Laissé seul à lui-même, le travailleur n'a aucun droit et il ne peut pas se syndiquer. Ou bien, si tu travailles pour une agence de placement, tu es engagé par un sous-contractant qui te place dans une usine, mais sans être un employé de celle-ci et sans droit aux avantages sociaux des travailleurs syndiqués. RL

De plus, la globalisation et le libre-échange ont chamboulé les économies traditionnelles des pays pauvres. Cela a produit une masse de travailleurs en provenance des pays du Sud global qui viennent au nord pour combler les emplois non syndiqués et mal rémunérés. C'est le contexte des années 2000 où il y a de plus en plus de travailleurs migrants en provenance d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. C'est dans ce cadre que les organisateurs ont perçu cet enjeu des droits des travailleurs immigrants dont le nombre ne cesse d'augmenter. En raison du travail temporaire et des permis fermés avec des échéances, ils vivent dans des conditions précaires. En théorie, le programme est compris comme cela par les gouvernements, mais dans les faits, les gens pensent qu'ils viennent immigrer ici, ils ne pensent pas qu'ils viennent faire un tour de travail.

C'est dans ce contexte que le Centre des travailleurs et des travailleuses migrants a été fondé par des activistes philippins au début des années 2 000. Il s'agissait d'un effort d'organisation envers les travailleurs et travailleuses migrants qui étaient laissés pour compte par le syndicalisme classique incapable de répondre à cet enjeu. De fait, il s'agit d'un centre d'éducation sur les droits des travailleurs et de campagne pour défendre leurs droits. La mission première du CTI, c'est la mobilisation et l'action collective pour améliorer les conditions de vie et transformer les failles structurelles du système d'immigration. Même si nous avions un plein financement et que nous puissions aider un grand nombre de travailleurs individuellement pour porter plainte, cela ne sera jamais assez pour régler les problèmes qui sont structurels et provoquent les abus à l'endroit des travailleurs migrants. Pour ce qui est de l'aspect mobilisation, nous sommes en train de créer des comités de travailleurs par secteur d'activité : comité des travailleurs de la santé, des femmes sans statut, des travailleurs du métal, différents comités, par et pour les travailleurs pour comprendre les enjeux dans leur secteur d'emploi. Nous réalisons aussi des campagnes pour promouvoir et faire valoir leurs droits.

Dans les faits, cela débute presque toujours par des cas individuels. Au jour le jour, ce sont souvent des travailleurs qui nous appellent et nous disent : « J'ai tel problème avec mon emploi. » Dans 90% des cas, il s'agit de travailleurs temporaires du programme que j'ai mentionné avant. Comme les travailleurs temporaires ne peuvent pas changer d'emploi, ils nous appellent pour avoir de l'aide, pour les accompagner pour porter plainte à la CNESST. Il existe une mesure qui s'appelle : « permis de travail ouvert pour travailleur vulnérable », alors il faut démontrer au gouvernement que le travailleur a été victime de violence sur son lieu de travail. Il aura peut-être un permis de travail ouvert qui va lui donner le droit de changer d'emploi. Nous essayons d'amener ces cas individuels devant les tribunaux administratifs. L'idée est de partir des cas problématiques et d'amener cela à la mobilisation collective, il s'agit de collectiviser ces enjeux. Parfois ce sont des groupes de travailleurs qui viennent nous voir, et il y a des enjeux communs qui vont apparaître à différentes places. Cela nous amène à organiser des campagnes pour changer les conditions générales dans la société. C'est un peu le grand portrait du CTI qui a été fondé il y a une vingtaine d'années à Montréal. Depuis une année, nous avons des sections régionales à Québec, au Saguenay et au Bas-Saint-Laurent. Avec la régionalisation de l'immigration et l'immigration temporaire qui a vraiment beaucoup augmentée au cours des dernières années, c'est devenu une nécessité. RL

Il existe aussi des groupes affinitaires ailleurs dans le reste du Canada qui sont coalisés dans différentes initiatives. Par exemple, il y a le Migrants Rights Network, le Réseau des droits des travailleurs immigrants. Le nombre de travailleurs temporaires a énormément augmenté au cours des dernières années. Actuellement, le Canada accueille plus de résidents temporaires que de résidents permanents. RL

Question : Comment es-tu venu à travailler pour le CTI ? MFD
Je suis un militant politique. À partir de 2015, j'étais engagé dans le mouvement étudiant. Ensuite, je me suis engagé dans de nombreuses organisations et causes. De fil en aiguille, j'en suis venu à m'intéresser à la question du travail parce que c'est le centre de notre société. De fait, tout tourne autour de l'exploitation de la main-d'œuvre. Toutes les oppressions qui existent dans notre société découlent du fait qu'il y a des gens qui veulent s'enrichir sur le dos des autres. Je me suis alors intéressé au syndicalisme et au mouvement des travailleurs. C'est comme cela que j'ai fait connaissance avec le CTI et quand je suis déménagé à Québec, ils m'ont dit qu'ils avaient besoin d'aide ici. J'ai étudié en travail social, mais ce n'est pas par là que j'ai connu le CTI.

Question : Moi je pensais que vous alliez nous parler de ceux et celles qui entrent au pays en passant par le chemin Roxanne. Aux États-Unis, les illégaux entrent par la frontière mexicaine. Ce n'est pas pareil ici, si je comprends bien. YC
Oui, parfois cela peut être le cas, mais à Québec nous travaillons davantage avec les travailleurs temporaires. Ce sont des gens qui ont un permis et un statut en ordre mais qui, en raison du système de permis fermés, se retrouvent dans des situations problématiques. Cela peut aussi être des personnes sans statut. De fait, nous aidons tous ceux et celles qui nous le demandent.

Commentaire : Moi, je pense que les travailleurs temporaires, les travailleurs saisonniers, cela fait l'affaire des employeurs québécois et canadiens, parce que ce sont les esclaves modernes. En Égypte, les pharaons aimaient bien les Juifs, mais lorsqu'ils furent trop nombreux, ils ont été soumis à l'esclavage. On lutte contre un système et il faut être fort, il faut y croire. BD

Si je comprends bien, tu nous dis que Moïse était une sorte de syndicaliste. YC

Rire général...

Crédit : Guitté Hartog

La problématique des travailleurs temporaires ne réside pas sur le métier, mais sur le statut qui est relié au métier. Autrement dit, est-ce que le travailleur temporaire a un statut équitable dans la société ? Le travailleur temporaire a non seulement une existence physique au Québec, mais une existence fiscale. Personne ne peut nier cela. Est-ce que la participation fiscale des travailleurs n'exige pas une réciprocité de l'État? En France, c'est le cas, tu paies des impôts alors tu as droit aux services publics et aux droits sociaux comme l'assurance maladie. Ici, il y a des travailleurs qui n'y ont même pas droit, ils n'ont même pas de couverture sociale ou les allocations familiales des enfants. C'est un déni d'égalité qui créé différentes catégories de citoyens. C'est la question qui se pose et qui est difficile. Azzedime

Commentaire : Si on le voit structurellement, dans les années 1980, la migration n'était pas un problème. C'est lorsque que commence à apparaître les effets du néolibéralisme dans le Sud Global que le phénomène migratoire devient massif, c'est lorsque les gens n'ont plus rien et qu'ils sont forcés de quitter en raison des guerres et des famines. Je pense que c'est une stratégie néolibérale qui n'a jamais cessé. Alors, les travailleurs immigrants ont des conditions précaires, mais aussi les travailleurs québécois apparaissent divisés et ils perdent des droits. Dans les pays industrialisés, les gouvernements néolibéraux cherchent à couper dans les droits sociaux pour diminuer les impôts des entreprises afin qu'elles puissent continuer d'accumuler du capital. Mario Gil

Tu as raison. Nos sociétés minières vont détruire les territoires en Afrique et en Amérique latine sans laisser de redevances significatives en échange des ressources prélevées. Ensuite, on amène des travailleurs immigrants ici, on les traite comme des sous-hommes et on leur demande d'être reconnaissant de pouvoir travailler ici. Il y a toute une analyse globale à faire de cela.

Maintenant, j'aimerais vous parler de la campagne de régulation des travailleurs immigrants. C'est l'un des exemples de campagne que nous menons. Dernièrement, le gouvernement fédéral a annoncé son intention de mettre sur pied un programme de régularisation des personnes qui se retrouvent sans papier. Cela pourrait donner l'accès à la résidence permanente ou à un statut quelconque à ceux et celles qui se retrouvent sans statut. Cette annonce a été faite sans nous donner plus de détails, mais ce n'est pas tomber dans l'oreille d'un sourd. Nous suivons cette démarche parce que cela pourrait être très bien comme cela pourrait être très limité. Actuellement le CTI se mobilise pour s'assurer que cela soit un programme le plus inclusif possible et qu'il ne laisse personne derrière. L'autre chose, c'est que cette entente doit inclure les provinces et le gouvernement du Québec se fait tirer l'oreille pour donner son accord. Lorsqu'on parle de régularisation de personnes sans-papier, la question qui nous vient c'est : Comment devient-on sans-papier et qui sont ces personnes ? Les sans-statuts au Canada, ce sont des personnes qui n'ont aucun statut d'immigration. Il ne s'agit pas de travailleurs temporaires avec des statuts précaires, mais ceux et celles qui n'ont aucun papier et à qui on ne reconnait aucun droit. Ces gens n'ont de fait aucune existence légale. Cela fait en sorte que nous ignorons le nombre exacte de personnes qui sont dans cette situation parce qu'elles ne sont pas recensées. RL

Il y a un mythe selon lequel ce serait des personnes qui seraient entrées illégalement au Canada. C'est davantage le cas aux États-Unis, mais au Canada ces personnes qui entrent par le chemin Roxanne ont un statut, celui de demandeur d'asile. Les personnes sans statut, ce sont beaucoup plus des anciennes personnes qui avaient des statuts temporaires fermés et qui devaient fuir la violence de leur employeur.

Vous avez peut-être entendu parler de la Villa Mon Domaine, une résidence pour personnes âgées sur la rive-sud de Québec où il y avait un cas d'exploitation vraiment choquant sur lequel nous avons travaillé. C'était des préposés aux bénéficiaires qui étaient entrés au Canada avec des visas de visiteurs, qui sont restés coincés ici à cause de la COVID et qui ont été trompé par cet employeur qui leur faisait croire qu'il effectuait des démarches de régularisation de leur statut pour leur avoir un permis de travail. Sauf que ces démarches, qu'il ne faisait pas, ont duré plus d'une année et qu'il ne les payait pas pendant ce temps. Ils ont donc travaillé bénévolement pendant des mois, en courant des risques pour leur vie et en subissant des menaces d'être dénoncés au gouvernement s'ils n'obtempéraient pas. Il leur mentait en leur promettant qu'ils allaient recevoir leur permis de travail sous peu et qu'ils allaient finalement être payés. Finalement, le cas est sorti dans les médias et l'employeur leur a demandé de disparaître. Ils se sont ramassés avec rien parce qu'ils devaient subir cette situation d'abus. C'est un exemple de ce qui arrive.

Si on quitte un milieu de travail, c'est l'employeur qui a le permis entre ses mains alors il n'y a pas de liberté de se trouver un autre emploi ailleurs en cas de mauvais traitements. Aussi, il peut s'agir de bogues administratifs. Mon permis va expirer dans quelques semaines et je demande à mon employeur de le renouveler, mais celui-ci fait preuve de négligence et il dépasse les délais légaux, ou bien il arrive que le renouvellement soit refusé par le gouvernement fédéral. RL

Question : Quels sont les critères pour refuser un permis temporaire ?
L'employeur doit demander une étude d'impact sur le marché du travail pour savoir s'il y a une pénurie de main-d'œuvre dans tel secteur d'activité dans telle région ? Est-ce que cet emploi pourrait être comblé par un travailleur Québécois ou l'employeur n'a d'autres choix que de faire venir un travailleur immigrant temporaires pour occuper cet emploi ?

Sinon, les sans-papiers, cela peut-être des personnes qui ont demandé l'asile politique au pays, mais qui ne sont pas reconnues, après une longue procédure qui dure plusieurs années, comme des réfugiés. Par exemple, tu arrives d'Haïti, tu déposes une demande d'asile, tu t'installes, tu commences à travailler pendant plusieurs années, tu peux même avoir des enfants, pour ensuite te faire dire que ta demande est refusée et que tu dois retourner dans ton pays. Certains vont décider de rester ici parce que leur vie est ici et que la situation dans leur pays ne s'est pas améliorée et que cela n'est pas sécuritaire d'y retourner. RL

Ils ne sont pas parvenus à prouver à l'immigration que ce n'est pas sécuritaire dans leur pays d'origine. Alors, il est difficile de connaître le nombre exact de personnes qui vivent sans statut d'immigration au Canada. Selon Migrants Right Network, ils seraient 1 700 000 à vivre sans papier ou à être considérés à statut précaire, des personnes en attente de renouvellement ou qui ont des demandes humanitaires en cours qui ont des statuts implicites à respecter. Il s'agit tout de même d'une quantité massive. RL

Commentaire : Cela représente environ 5% de la population canadienne, une personne sur 20 ou 25.
En effet, c'est assez considérable. Qu'est-ce qu'on sait du futur programme de régularisation qui pourrait permettre à ces personnes de régulariser leur situation ? Ce qu'il faut savoir, c'est que lorsqu'on perd son statut au Canada, il n'y a pratiquement rien à faire. On peut déposer une demande humanitaire. Si elle est acceptée, le gouvernement t'accorde la résidence permanente pour des motifs humanitaires, mais les critères d'admission demeurent flous. Il faut que tu réussisses à démontrer que pour des raisons de sécurité et de bien-être tu serais mieux de rester au Canada, mais ce sont des demandes qui sont très longues et qui peuvent prendre des années avant d'aboutir. Souvent, cela exige un avocat qui est assez solide pour t'accompagner dans cette démarche. Il faut que tu prouves que tu cours des dangers dans ton pays d'origine, que tu as un lien d'attachement au Canada et que tu t'es intégré à la société d'accueil. C'est loin d'être évident pour gagner sa cause. Sinon, il n'existe aucun autre recours qu'une personne sans statut peut faire. Par exemple, si ton statut de travailleur temporaire expire, tu ne peux pas le recommencer, tu dois quitter le pays et faire une autre demande. Le problème, c'est que nous avons un système qui crée des sans-statuts, mais qui n'offre aucune façon d'y remédier.

C'est pour cela que la coalition qui inclut des dizaines d'organismes, demande que le programme soit élargi et qu'il régularise massivement des personnes, pas au cas par cas, qu'il soit inclusif pour que personne ne soit laissée derrière et qu'il soit permanent. Il faut que cela soit un programme qui dure dans le temps, et non pas une mesure exceptionnelle appliquée une seule fois. Il y a déjà eu des programmes de régularisation par le passé, mais ils étaient limités. Par exemple, si quelqu'un avait des antécédents judiciaires, il ne pouvait pas appliquer. Sauf que sous l'Apartheid en Afrique du Sud, Nelson Mandela était considéré comme un criminel et il n'aurait pas pu appliquer pour immigrer au Canada. Un autre critère, c'est la santé des candidats, est-ce que ce n'est pas discriminatoire d'exiger un certificat de bonne santé ? Ou bien, par secteur d'emploi. Pendant la COVID, nous avons eu le secteur des anges gardiens qui étaient des préposés aux bénéficiaires qui ont eu droit à un programme de régularisation. Sauf que les cuisiniers dans les CHSLD n'étaient pas admissibles. Alors, nous demandons que ce nouveau programme ne soit pas limité aux secteurs essentiels. De toute manière, lorsque ces gens acquièrent la résidence permanente, ils occuperont les emplois disponibles. Ce sont des raisons humanitaires pour effectuer la régularisation des personnes immigrantes sans-statut. RL

Le problème c'est qu'on n'intègre pas vraiment à la société ces travailleurs temporaires. Je suis ici depuis trois ans avec le même statut, mais il y a création d'effets juridiques qui devrait m'accorder des droits. Il y a mes enfants qui sont nés ici et qui ont la nationalité canadienne alors que je demeure un travailleur temporaire. C'est un véritable paradoxe. Alors si le gouvernement me demande de rentrer au Maroc, je dois ramener les citoyens canadiens (les enfants) avec moi. Sauf qu'eux vont pouvoir revenir ici une fois adulte. Une autre problématique de ce permis temporaire, c'est que je ne peux pas fréquenter les établissements scolaires. Par exemple, je pourrais reprendre mes études de droit, mais je n'ai pas le droit avec mon statut. Pour changer de statut, je dois rentrer chez-nous, attendre deux ans, puis faire une demande de certification du Québec, et rien n'est assuré. En tout, avec le fédéral, c'est une démarche qui prend entre 5 ou 6 ans. Pendant ce temps, il y a des gens qui arrivent ici directement avec la résidence permanente. Sauf que nous sommes intégrés à la société, nous payons des impôts et on nous refuse cette même résidence. AR

Commentaire: En plus, si tu es riche, tu peux acheter ta citoyenneté canadienne en devenant immigrant investisseur. Pour cela, tu dois créer quelques emplois et investir 500 000 $ dans une entreprise au Canada. Autrement dit, tu peux acheter un dépanneur et t'employer toi-même et les membres de ta famille. YC

Commentaire : Un autre phénomène dont on parle, c'est celui des femmes de ménage étrangères qui n'ont pas droit à la résidence permanente même après 20 ans au Canada. Ces femmes sont très vulnérables parce qu'elles vivent en intimité avec une famille qui la plupart du temps les exploite. Certaines n'ont jamais de congé et travaillent jusqu'à 80 heures par semaine. Elles ne peuvent pas se plaindre parce qu'elles sont à la merci d'un mandat d'expulsion si elles ne satisfont pas aux exigences de leur employeur. Autre chose, elles ne vont pas voir le médecin, parce qu'elles ont peur d'être renvoyées. En effet, si elles tombent malades, l'employeur s'en départit. Par ailleurs, ces immigrants paient entre 5 000$ et 10 000$ pour venir ici, alors ils doivent rembourser ces sommes à quelqu'un qui leur à prêter cet argent. Ce sont des conditions très précaires. MG

Les travailleurs immigrants sont classés par catégories. Il y a les classes A, B et C. A et B, ce sont des professionnels avec des diplômes universitaires ou des spécialisations particulières, mais la classe C, celle des travailleurs non qualifiés, ne donne pas droit à déposer une demande de résidence permanente, peu importe le nombre d'années travaillées au Canada. AR

Crédit : Guitté Hartog

Pour parler aussi dans le langage des élites, l'économie a besoin de ces travailleurs immigrants. C'est un argument que nous utilisons pour nous faire des alliés. Dans le contexte de la pénurie de main-d'œuvre, même le Conseil du patronat est d'accord avec nous. Un autre argument, c'est qu'il est absurde de faire venir autant de travailleurs étrangers alors qu'il y a beaucoup de monde qui sont déjà ici sans avoir de statut et qui ne demandent qu'à régulariser leur situation et à payer leurs impôts. C'est un peu cela le cadre général de notre campagne de régularisation.

Commentaire : En quelque sorte, le gouvernement Trudeau cherche à économiser de l'argent en régularisant ceux et celles qui sont déjà en territoire canadien, qui sont déjà intégrés, qui ont déjà un emploi. Cela semble aller sous le sens de faire cela plutôt que de faire des missions à l'étranger pour recruter d'autre monde. YC

Le gouvernement fédéral n'a rien dit en fait. Ils n'ont pas annoncé que ce programme serait restreint, ni qu'il serait inclusif. Nous ne savons vraiment pas à quoi nous attendre. Nous effectuons un maximum de pression en espérant que cela donne des résultats. Cette nouvelle est sortie au mois d'août, mais nous étions au courant depuis le printemps. La campagne avance et la semaine dernière, il y a eu un rassemblement à Ottawa. Il y a des centaines de sans-statuts qui ont rencontré le ministre. Celui-ci s'est montré sensible à leurs demandes. Suite à cela, le ministère de l'immigration du Québec aurait dit qu'il était ouvert à la possibilité d'un programme de régularisation. C'est la première fois que le gouvernement du Québec se prononce en ce sens. C'est déjà bon qu'il dise cela, mais tout reste à voir sur le contenu de ce que cela va être. Toutes les grandes centrales syndicales ont appuyé, à peu près toutes les organismes qui travaillent en immigration, même des groupes patronaux ont donné leur appui. Le sujet semble faire consensus. Ce qu'il reste à connaître ce sont les critères d'admissibilité et si le programme va être permanent. On sent que nous tenons quelque chose. RL
Signez la pétition : Pétition e-4138 - Pétitions (noscommunes.ca)

Il y a un point qui est très intéressant dans votre discours, c'est la question du statut de permis de travail fermé. Comment le gouvernement a-t-il pensé à créer ce type de statut ? Avant 2010, tous les immigrants qui entraient au Canada étaient d'office résidents permanents. Le problème qui s'est posé, c'est que, par exemple, le Québec allait recruter des soudeurs à l'étranger, mais une fois ici, ces gens refusaient d'être soudeurs et ils allaient faire des petits boulots à Montréal. Alors la pénurie ne disparaissait jamais. C'est pourquoi ils ont pensé à mettre en place une politique davantage contraignante pour freiner cette situation. C'est pour cela que sont apparus les permis de travail fermés qui obligent le travailleur temporaire à travailler dans ce domaine avec cet employeur qui l'a sélectionné à l'étranger. C'est l'idée générale qui fait que le gouvernement a choisi cette méthode. AR

C'est la porte ouverte à la traite de personne. Je vous propose maintenant de regarder une courte vidéo qui est une production conjointe du CTI et du Comité pour les droits humains en Amérique latine (CDHAL). RL

Ils exploitent la terre, l'eau et nos mains. Un regard sur la situation des travailleurs et des travailleuses agricoles au Canada.

« Le secteur agricole canadien, comme d'autres secteurs clés de l'économie, a historiquement été dépendant de la main-d'œuvre migrante. Chaque année, environ 60 000 personnes, en provenance du Mexique, d'Amérique centrale et des Caraïbes, arrivent au Canada pour travailler dans les milieux agricoles. Cette politique migratoire a vu le jour au cours des années 1970 avec la création du programme des travailleurs étrangers temporaires. Le contexte de la COVID 19 a clairement rendu visible la grande précarité et la grande vulnérabilité de ce secteur. À cela s'ajoute les grandes difficultés et les coûts que les travailleurs et les travailleuses doivent assumer pour leurs frais de voyage pour venir travailler au Canada. Pour le CTI, Centre des travailleurs et des travailleuses immigrantes, ce programme est associé à deux niveaux d'exploitation où il est possible de parler de situation d'esclavage moderne. En effet, la main-d'œuvre agricole temporaire est une main-d'œuvre bon marché, facilement exploitée et jetables, exposée à toutes sortes d'abus et au non respect de ses droits. »

« Je pense que nous sommes importants pour l'économie canadienne, nous sommes important parce que la main-d'œuvre latino-américaine est l'une des moins chère du Canada. Un jour, en échangeant avec nos collègues, nous avons pris conscience que nos employeurs ici préfèrent engager deux Latinos au lieu d'un Canadien parce que celui-ci gagne le salaire de deux Latinos. »

« De la même façon que le Canada exploite la main-d'œuvre agricole étrangère, il extrait des minéraux des terres de ces pays, laissant derrière lui de graves désastres environnementaux et sociaux qui, en plus de provoquer des déplacements forcés internes, incitent des milliers de personnes à émigrer. Le Canada abrite plus de 50% des sociétés minières du monde et l'Amérique latine est la première destination des investissements canadiens pour l'exploitation des ressources naturelles, notamment dans le secteur minier. Le Canada a signé des accords de libre-échange avec ces pays, ce qui lui octroie un grand pouvoir d'intervention politique et économique ainsi que sur leurs lois environnementales et minières pour assurer l'expansion des investissements canadiens. Le cas du Honduras constitue un exemple de cela. »

« Ici, à Azacualpa, la Union, à Copán, au Honduras, le Canada est arrivé avec une entreprise nommée Agua Mineral qui a annoncé un projet d'exploitation minière écologique et propre. Autrement dit, elle allait supposément favoriser le peuple hondurien. Mais ce ne fut pas le cas. La région est maintenant l'une des plus pauvres. Il est désolant de constater l'étendu des pouvoirs canadiens dans ce pays. Il est triste de voir comment un si grand pouvoir peut dominer un pays de plus de 11 millions d'habitants. C'est triste de voir que nous ne pouvons rien faire. »

« Ce serait tellement bien que nous puissions entrer au Canada sans autant de difficultés. Ce serait un minimum vu la façon dont ils viennent nous exploiter dans nos pays. Ici, au Canada, on nous traite comme des moins que rien. Ils pensent que nous venons ici pour prendre ce qui leur appartient. Personne ne dit rien et tout le monde se tait. »

« Ce qui se passe, c'est que tous ces problèmes ont lieu en Amérique latine à cause des entreprises canadiennes, états-uniennes, chinoises et européennes. Nous savons tous que nos terres ont été exploitées par les sociétés étrangères et que ce pillage se poursuit. C'est comme si nous ne pouvions pas améliorer la situation. Cette impuissance de ne pas pouvoir changer les choses parce qu'ils ont le pouvoir des armes, le pouvoir économique et tous les pouvoirs nécessaires afin d'arriver ici sur nos terres en se déclarant les propriétaires. Quand nous arrivons au Canada, on nous faire croire que ce pays nous fait une faveur en nous laissant entrer avec toutes sortes d'obstacles et des milliers de problèmes. En plus, ils nous discriminent. »

« Une grande proportion des conflits sociaux existant dans la région sont liés aux opérations des entreprises minières canadiennes qui s'installent avec violence sans le consentement des communautés. Selon l'organisation Global Witness, en 2019, un nombre record de défenseurs de la Terre et de l'environnement ont été tués et l'Amérique latine a été la région la plus touchée. De plus, le secteur minier est responsable de la plupart de ces assassinats. Les pays les plus touchés ont été le Honduras, la Colombie, le Guatemala et le Mexique. »

« Le Canada, comme les États-Unis, sont resté silencieux face aux meurtres de nombreux environnementalistes parce que ça ne leur convient pas de dire que cela existe. Cela reviendrait à dire que les responsables de ces crimes sont leurs actionnaires et leurs entreprises parce que leur capital a été investit là. C'est ce qui se passe dans presque toute l'Amérique centrale. »

« Cette politique migratoire économique, en demande croissante de main-d'œuvre étrangère temporaire, constitue une tendance mondiale. Elle est favorisée par des accords entre des pays du Nord et du Sud basés sur un modèle d'exploitation, de précarisation et de violation des droits humains qui est de plus en plus dominant. »

Crédit : Guitté Hartog

« Quand ce système a été mis en place, c'est incroyable de constater comment les travailleurs et les travailleuses ne participent pas à la conception du programme. Ils n'ont jamais été consultés pour la rédaction des contrats et leurs conditions de travail. Ils demeurent dans l'inconnu sur leurs droits comme travailleurs immigrants et le travail qui va leur être exigé. Un autre aspect, c'est que tous ces projets au sud de barrages hydroélectriques et d'exploitations minières, obligent les gens à quitter ces territoires où ils ne peuvent plus mener une agriculture de subsistance. Ils ont été dépossédés de leurs territoires et cela engendre une grande pauvreté. C'est ce qui est à l'origine de la route de l'émigration. Il est surprenant de d'entendre le gouvernement canadien dire qu'il donne aux travailleurs une opportunité de venir alors, qu'en réalité, il participe à tout un système qui crée les conditions pour que les gens soient forcés de venir travailler ici car il n'existe pas d'alternative. »

« Malgré qu'une grande partie de ces travailleurs et travailleuses ont une grande expérience dans le domaine agricole et qu'ils passent une grande partie de l'année au Canada, ils ne sont pas admissibles à la résidence permanente. Cela permet à l'industrie agricole de limiter l'accès de ces travailleurs aux prestations sociales et aux droits du travail. Face aux risques du travail agricole dans le contexte de la COVID 19, l'organisation des travailleurs et des travailleuses a donné lieu à une importante mobilisation afin de rendre les cibles de leurs revendications historiques comme la demande d'accès à la résidence permanente, des conditions de travail décentes et un salaire juste et digne. »

« Lorsqu'on commence à s'éduquer et à s'informer, on commence à voir clairement la réalité. Ils ne nous font pas une faveur, même s'ils veulent faire semblant que c'est le cas. Ils prétendent que le Canada est un pays accueillant, mais la réalité est toute autre. C'est ce que quelqu'un disait à propos des Québécois: « On ne les verra jamais travailler de la même façon que le font les travailleurs agricoles. » Cette exploitation et ces abus, ce sont eux qui les subissent. »

« Une production du Centre pour les droits humains en Amérique latine, CDHAL et le Centre des travailleurs et des travailleuses immigrantes, CTI. » Fin de la vidéo.

Crédit : Guitté Hartog

Commentaire : L'espoir, c'est qu'on s'organise pour lutter contre cela. MG

Commentaire : J'ai travaillé au Hilton Québec avec les fondateurs du CAPMO, des prêtres ouvriers qui n'ont pas eu peur d'ouvrir un centre qui s'appelait Encuentro. C'était situé sur la rue Saint-Olivier dans le quartier Saint-Jean-Baptiste. C'était juste après le Coup d'État au Chili. Ils ont accueilli les travailleurs et les travailleuses chiliennes et ces femmes sont allées travailler au Hilton comme femmes de chambre. Elles ont contribué à construire un syndicat qui avait de l'allure parce que dans le domaine de la restauration et de l'hôtellerie, les conditions de travail étaient pitoyables. Quand j'ai commencé à travaillé là, nous gagnions 0,10$ de l'heure de plus que le salaire minimum. Grâce à ces gens, de différents pays, ils ont aussi noyauté les travailleurs québécois pour fonder un syndicat, puis ce mouvement s'est répandu à la grandeur du secteur hôtelier du Québec. Ils ont créé des syndicats qui se tiennent et qui vont chercher de bonnes conditions de travail. C'est pour cela que le patronat veut empêcher les travailleurs immigrants de s'installer ici, parce qu'ils savent pourquoi ils sont venus ici. Ils savent quelle misère il y a dans leur pays et à cause de quoi. Dans leur milieu de travail, ils s'aperçoivent aussi qu'il y a des Québécois qui sont dans la misère et que s'il n'y a pas entraide entre eux, ils ne peuvent pas s'en sortir. Robert

Maintenant, les syndicats commencent à être proactifs là-dessus et c'est heureux. RL

Commentaire : La solidarité internationale est fondamentale si on veut gagner des luttes. Robert

Commentaire : Il faut voir le phénomène plus loin que seulement au Québec. Allier les luttes ouvrières des Québécois et des immigrants, c'est la seule façon pour pouvoir construire un mouvement. MG

Commentaire : Ce que je trouve le plus injuste, c'est que ces travailleurs n'ont pas accès à leur famille. Les travailleurs temporaires saisonniers ne peuvent jamais faire venir leur femme et leurs enfants ici, c'est crève cœur. C'est très couteux au niveau émotionnel et cela a des impacts sociaux dans ces pays. YC

Quand tu es travailleur temporaire, pour faire venir ta famille, il faut que tu aies un certain niveau de qualification. Quelle est la logique derrière ça ? Pourquoi est-ce que le concierge n'a pas besoin de sa famille ? RL

Crédit : Guitté Hartog

Commentaire : Certains passent huit mois, une ou deux années ici, sans voir leur famille. Quel couple peut résister à cela ? Les enfants grandissent sans leur père, la vie continue sans eux. C'est une sorte de torture psychologique. Cela génère des conséquences autant là-bas qu'ici pour les expatriés. MG

Commentaire : Les femmes des Philippines qui viennent ici comme femmes de chambre laissent leurs enfants aux grands-parents. En Amérique centrale, cela a eu de graves conséquences sur la délinquances juvénile des adolescents. YC

Commentaire : J'aimerais savoir si vous observer une solidarité envers les travailleurs temporaires avec les membres de leur communauté qui vivent déjà ci comme résidents permanents. Sentez-vous qu'il y a un lien ou s'ils sont indifférents ? Par ailleurs, est-ce que les Québécois sont solidaires avec eux ? BD

Je dirais oui parce que les gens avec lesquels je parle sont solidaires, ils veulent s'impliquer auprès des travailleurs immigrants. RL

Comme on nous envoie un peu partout, nous ne sommes pas en contact avec notre communauté nationale dans des petites villes de province. AR

Commentaires : Il y a aussi la question des classes sociales. Il y a des élites qui immigrent avec plein d'argent, ils ne fréquentent pas les travailleurs saisonniers dans leur pays. YC

Commentaire : Est-ce que vous faites valoir que si on mange bien au Québec, c'est parce qu'il y a des travailleurs immigrants qui sont ici toute l'été pour faire sortir le fruit de la terre? On ne se rend pas compte de cela. Il me semble que la population devrait être sensibilisée à cela. Il faut que cette dimension arrive sur la table parce qu'on ne sait pas à quel point nous sommes redevables pour notre nourriture envers les travailleurs agricoles. Ceux qui ont des métiers spécialisés, c'est moins global, ils sont dans des milieux de travail avec des Québécois, mais ils sont quand même là. BD

C'est un très bon point. Tu présentes un autre argument pour l'organisation. Ces travailleurs ne sont pas venus ici parce qu'ils voulaient profiter du système, c'est quelqu'un qui s'occupait de tes grands-parents dans une résidence pour personnes âgées ou qui récoltait de la nourriture dans les champs pour nous nourrir. Nous devrions être reconnaissants envers ces personnes qui s'occupent de nos besoins de base. RL

Commentaire : À la COP27, les Africains se sont réveillés et ils ont dit aux pays riches, donnez-nous l'argent pour nous développer et contrer les effets des changements climatiques, donnez-nous cet argent parce que vous nous la devez. J'étais contente d'entendre les pays du sud se tenir debout. C'est important qu'ils l'aient dit. BD

Commentaire : Permettre à ces familles d'immigrer et d'occuper des emplois dans les régions, cela revitaliserait nos milieux ruraux qui sont en perte de vitalité. Ce serait gagnant-gagnant. Je vous remercie pour cette présentation. YC

Propos rapporté par Yves Carrier